

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Jeudi 5 novembre 2020

École primaire Les Roseaux
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY
03.86.97.95.01
ce.0890865G@ac-dijon.fr

Participants à la visioconférence

- Mme Leleu, enseignante
- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Charles, enseignante
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Buquen, enseignante
- Mr Boumeddane, délégué des parents
- Mme Demeulenaere, délégué des parents
- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale à la circonscription de Sens 1 est excusée.
- Mme Février, délégué des parents
- Mme Rougeron, délégué des parents
- Mme Carrier, délégué des parents
- Mme Gaubert, délégué des parents
- Mme Tolet, Première adjointe
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance
- Mme Chappuit, maire de Rosoy

Les règles de la visioconférence demeurent inchangées. Mme Bertin remercie les membres présents.

La séance débute à 17h35.

1. Approbation du rapport du dernier conseil d'école

La relecture du procès verbal du 16/06/2020 conduit à sa validation.

2. Élections des parents d'élèves

La réunion de présentation n'a finalement pas eu lieu. L'adresse mail sera de nouveau diffusée. Les adresses mails dont les parents ont permis la transmission aux représentants seront communiquées aux délégués.

43 votants sur 127 inscrits, dont 3 bulletins blancs ou nuls et 40 suffrages exprimés. Ce qui équivaut à un taux de participation de 33,86%. Les représentants élus sont Mr Boumeddane, Mme Février, Mme Rougeron, Mme Carrier et Mme Demeulenaere.

3. Rentrée 2020

EFFECTIF TOTAL de 91 élèves

Les répartitions					
Répartition par niveau 2020-2021		Prévisions par niveau 2021-2022		Répartition par classe 2020-2021	
CYCLE I	36	CYCLE I	35	TPS/PS/MS - 2/11/6	19
TPS	2	TPS	0	MS/GS - 6/11	17
PS	11	PS	12	CP/CE1 - 12/7	19
MS	12	MS	11	CE1/CE2 - 5/13	10
GS	11	GS	12	CM1/CM2 - 10/6	10
CYCLE II	37	CYCLE II	35	TOTAL	91
CP	12	CP	11	Répartition par dispositif 2020-2021	
CE1	12	CE1	12	Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.	
CE2	13	CE2	12		
CYCLE III	18	CYCLE III	23		
CM1	10	CM1	13		
CM2	8	CM2	10		
TOTAL	91	TOTAL	93		

Les deux élèves de Toute Petite Section feront leur rentrée au mois de Janvier.

Mme Nunes, enseignante de MS/GS remercie la mairie d'avoir accordé deux créneaux supplémentaires d'accompagnement d'un atelier d'élèves par Mélissa. Les activités n'en sont que plus ambitieuses.

État du 09/10/2020

Période de traitement demandée par le DASEN Du 05/10/2020 au 06/11/2020

Élèves répartis par niveau

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										5
Effectifs constatés (au 09/10/2020)	0	11	12	11	12	12	13	10	8	89
Montée pédagogique (automatique)	0	0	11	12	11	12	12	13	10	81
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="11"/>	<input type="text" value="12"/>	<input type="text" value="11"/>	<input type="text" value="12"/>	<input type="text" value="12"/>	<input type="text" value="13"/>	<input type="text" value="10"/>	81
Entrées (directeur)	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="13"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	13
Sorties (directeur)	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	<input type="text" value="0"/>	0
TOTAL * (directeur)	0	13	11	12	11	12	12	13	10	94

A la rentrée 2021, huit élèves de CM2 quitteront l'établissement et 11 élèves de Petite Section rejoindront les deux élèves de Toute Petite Section de cette année. L'effectif total sur l'école sera de 94 élèves.

Le collège des Champs Plaisants communique régulièrement avec notre établissement, notamment de la proposition d'actions « inter-degré », type Cross, Géode, Semaine des Langues. Mmes Charles et Bertin y ont inscrit leurs élèves, en espérant que les conditions sanitaires les permettent.

4. Liste des fournitures et commande groupée

Les élèves étaient munis du matériel correspondant aux listes de fournitures.

La mutualisation du matériel est de nouveau impossible depuis le renforcement du protocole de novembre.

L'harmonisation des listes et la proposition d'une commande groupée est une des priorités ministérielles. Cette commande groupée a été réceptionnée pour la pré-rentrée. Mme Février et Mme Clausse ont créé tous les visuels et remanié le bon de commande dématérialisé. Les visuels ont été repris par les enseignantes pour plus de cohérence. Mme Bertin a finalement géré seule le passage de la quinzaine de commandes et leur réception. Cette organisation n'étant pas optimale et pouvant occasionner des oublis, il est proposé d'organiser la commande groupée dès le deuxième conseil d'école, afin de la gérer avant les grandes vacances.

5. Situation numérique

En juin 2020, Mme Bertin avait annoncé un financement à 50% d'équipement numérique, qui n'a finalement pas respecté les conditions prévues. L'achat du vidéo-projecteur et de l'imprimante à consommables économiques n'a pas eu lieu.

De nouvelles prospections ont abouti à un devis de 1270,80 € pour le vidéo-projecteur uniquement. Mme Buquen, mandataire de la coopérative scolaire a accédé à une participation à hauteur de 350/400€.

Mme le Maire de Rosoy propose d'établir un plan d'équipement des cinq classes de l'école sur plusieurs années, à raison d'une classe par an environ. Des tableaux interactifs paraissent très intéressants pour les élèves de maternelle. Cette proposition est retenue.

6. Conditions sanitaires

Le protocole sanitaire renforcé a été diffusé peu de temps avant la rentrée de novembre. Il mentionne notamment le port du masque dès le CP.

Les activités sportives collectives, les sports de combat ainsi que l'acrosport sont interdits. Une révision de la programmation et l'achat de matériel d'EPS seront effectués rapidement. L'activité Step étant possible, Mme Gaubert propose le prêt de 10 marches à l'école, promis au périscolaire, qui accepte de les prêter.

7. Sécurité

Les exercices « Incendie » et « Intrusion » ont été réalisés avant les congés de la Toussaint. Ils se sont déroulés dans de bonnes conditions et avec efficacité. Le signal d'alarme incendie a été perçu comme faible. Mme le Maire se renseignera sur les améliorations techniques possibles, sachant que le matériel a été révisé en première période.

Les exercices « Intrusion » vont faire l'objet d'un nouveau scénario en élémentaire et d'une optimisation des locaux en maternelle. Le référent sécurité de la Direction Académique sera sollicité pour validation. Les coordonnées du contact au sein de la Gendarmerie de Sens sont proposées par Mme le Maire également. Mme le Maire rappelle le passage en plan vigipirate renforcé. Le stationnement des véhicules aux abords de l'école est contrôlé. Les portes d'entrée des deux bâtiments scolaires devront être verrouillées. Mme le Maire en a informé Monsieur le DASEN.

8. La Coopérative Scolaire

Un bilan de la coopérative est fait par Mme Buquen. Une régie d'avance de 150€ pour du matériel collaboratif propre à chaque classe a été attribuée. Le bilan fait état d'environ 10 000€, en raison d'un reliquat non encaissé. Un bilan plus précis sera donné après déduction des photos de classe.

Un marché de Noël par correspondance et une vente de chocolat de Pâques sont prévus par les enseignantes. Mme Rougeron a présenté la nougaterie locale comme potentiel partenaire. L'idée sera bien envisagée.

9. LSUN

Le premier LSUN sera accessible début décembre.

10. Projet d'école et autres

Mme Buquen a reconduit son action musique avec les CE1/CE2. Les intervenants extérieurs sont autorisés à pénétrer l'enceinte de l'école dans le respect des règles sanitaires et après autorisation de la directrice.

A ce jour, les centres nautiques accueilleront les scolaires. Le cycle natation serait donc maintenu, même si adapté. Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 en bénéficieront à deux périodes différentes de l'année scolaire et au sein de la piscine Tournesol de Sens. L'encadrement MNS reste le même. La demande d'un créneau supplémentaire pour les élèves de CP/CE1 a été rejetée.

Quatre classes sur cinq sont inscrites à École et Cinéma, à raison de trois projections dans l'année, de janvier à juin. Les pré-projections, elles, ont été annulées.

Le voyage scolaire discuté avec la municipalité en fin d'année est préparé. Le projet pédagogique en cours de finalisation. Mme Buquen et Mme Bertin préparent le projet avec optimisme.

La dimension développement durable est transversale aux cinq classes et aux enseignements. Elle sera aussi abordée par la préparation, le séjour et le retour du voyage scolaire avec la visite du patrimoine local naturel et historique.

11. Questions diverses

Mme Février, délégué de parents, rapporte deux questions :

1) Halloween : Avant les vacances, une classe a pu se déguiser et fêter Halloween : pourquoi cela n'a pas été généralisé à toute l'école ?

Les deux enseignantes de classes étant absentes, rien n'a été imposé aux maîtresses reprenant les enseignements pour ces derniers jours avant les vacances. Le goûter et les bonbons ont, eux, été généralisés. Les enseignantes feront différemment pour les prochains événements.

2) Quelques parents s'interrogent sur la nécessité de porter le masque ET de travailler avec le plexiglass. Peut-on se dispenser de l'un des deux ?

Après lui avoir soumis la question, Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale rappelle que l'école doit respecter le protocole sanitaire nationale. Le port du masque est donc obligatoire.

Dans le souci d'accueillir tous les élèves sans exception et de ne pas repasser à un mode d'accueil par groupes alternés, Mme le Maire et son conseil ont investi 5000€ dans des protections plexiglas souples, en partenariat avec une entreprise locale. Elles ont été installées lors de la journée de pré-rentrée. Seule commune à le faire dans l'Yonne, ces protections ont été présentées à Monsieur le Sous-préfet avec succès.

Cette installation a été présentée à Monsieur le Directeur Académique de l'Éducation Nationale à Auxerre, qui y a été tout à fait réceptif.

Mme Février explique avoir été interpellée par les parents d'élèves suite à la cumulation du plexiglas et du masque. L'idée serait de supprimer l'un ou l'autre.

Du côté de l'école et dès la réunion de rentrée début septembre, des parents de CM1/CM2 étaient déjà soucieux des reflets et des difficultés à voir le tableau et par extension à copier de leurs enfants. Ils ont effectivement eu l'occasion de s'asseoir au bureau de leur enfant durant cette entrevue. Sur 15 participants, tous avaient émis des inquiétudes. La disposition des tables avaient alors évolué régulièrement au sein de cette classe, afin de trouver une solution, mais sans succès.

La mairie a également procédé à la réhausse du tableau pour une meilleure vision par tous les élèves.

Six mails de parents d'élèves ont été reçus sur la boîte de l'école :

- *Ma fille qui a des lunettes se plaint des reflets dans le plexi (reflets lumière extérieure et intérieure) qui l oblige (comme ses camarades) à bouger la tête derrière celui ci pour s adapter et arriver à voir les tableaux.
Ces plexis que j ai pu voir lors de la réunion de début d année ont en effet le désavantage d avoir des reflets, de plus les côtés qui sont pliés accentuent ses reflets.
Pour les enfants et encore un peu plus pour les enfants porteur de lunettes ces reflets sont une gêne toute au long de leur journée qui fatiguent leurs yeux davantage qu'à l habitude et dans le cas de ma fille complique son strabisme.
Est- il judicieux et nécessaire de garder ses plexis au détriment du bien être de nos enfants d autant plus maintenant avec les masques ? Au pire des plexis droit atténueraient peut être ses désagréments.*
- *Par la présente, je vous informe de mon mécontentement quant aux plexiglas installés dans la classe. Sur le papier on peut penser que c est une bonne idée mais dans la pratique c'est tout autre chose. En effet, elle se plaint de mal voir avec tous les reflets (que ce soit avec le soleil ou la lumière du plafond), elle doit se pencher... Depuis le 2 novembre, elle a changé de place et est au fond de la classe et me dit que les plexiglas qui sont devant elle la gêne encore plus et elle voit mal le tableau.
Moi même, quand je suis venue à la réunion parents professeurs, j ai pu le constater.
De plus, actuellement le port du masque est obligatoire donc cela fait un peu beaucoup pour les enfants de cumuler le plexiglas et le masque! Donc pouvons nous demander le retrait des plexiglas?*
- *Notre fille se plaint des reflets que provoque le plexiglass face à eux avec ses lunettes et voit moins bien le tableau depuis que vous l'avais changé de place.*
- *Par ce mail, je viens vous informer du ressenti de mes enfants quand à la réorganisation des tables de classe. Ma fille se plaint toujours de ne pas bien voir le tableau et me dit devoir se mettre debout ou se déplacer afin de copier les leçons écrites au tableau. Mon fils se plaint de reflets dans le plexiglass... Ils trouvent cependant un léger mieux.*
- *Je vous transmets ce courrier afin de vous signaler que mon enfant se plaint de maux de tête depuis que les plexiglas ont été installés à leur table de travail. Elle a une hypermétropie , le plexiglas l'oblige à forcer au niveau de sa vision ce qui risque de faire baisser sa vue. Par ailleurs depuis la rentrée de novembre le port du masque étant obligatoire, nous pensons que le plexiglas n'a plus vocation à être présent. Les masques faisant office de barrière.*
- *Bonjour, j'ai oublié de vous préciser une chose importante, la psychomotricienne a dit que le plexiglas sur le bureau n'était pas une bonne idée, d'une part car on ne voit pas grand chose à travers et regarder par dessus pas bon pour la posture. Maintenant qu'il y a les masques peut on les retirer ? Elle doit le noter sur son compte-rendu. Pouvez-vous faire remonter au conseil d'école ? Je ne suis pas la seul maman à qui ça pose problème.*

Mme le Maire précise que ces protections ont pour but de préserver les élèves, elles sont bien transparentes, ce qui permet aux élèves de voir à travers. C'est un prototype, novateur qui sera certainement perfectionné. Elle souligne l'effort de la municipalité et sa réactivité quant au bien-être des élèves.

Elle a par ailleurs récemment assisté elle-même, à une conférence de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, où le port du masque pour les élèves d'école élémentaire n'était pas prévu.

Le bien-être des élèves est la priorité. Les plexiglas pourront donc être retirés si cette action ne les endommagent pas et si le port du masque demeure. Une alternance entre port du masque et plexiglas est envisagée, afin de ne pas cumuler les deux protections. Mr Saulnier suggère de se laisser le temps de s'ajuster jusqu'au 1er décembre prochain.

A ces mails, Mme le Maire souhaite un apport médical qui expliquerait en quoi les plexiglas pourraient constituer une entrave au bon déroulement des apprentissages.

Concernant l'enfant suivi par une professionnelle psychomotricienne, Mme le Maire permet une adaptation au cas par cas, afin de garantir les meilleures conditions à tous. Elle aimerait néanmoins que cette professionnelle lui apporte des éléments d'explication concrets, par téléphone par exemple. L'intérêt des élèves est et demeure la priorité.

Madame Bertin remercie les participants de leur adaptation à la plate-forme de visioconférence.

La séance est levée à 19h00, l'ordre du jour étant épuisé.